



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	C
Intitulé du poste :	Ouvrier (H/F)
Référence du poste :	CAB-OUVRIER-C
Affectation :	Direction Générale Cabinet Service des domaines d'intérêt national
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du responsable du conservatoire des Vindrins
Résidence administrative :	Auffargis (78)
Conditions d'emploi :	Contrat à durée déterminée à pourvoir jusqu'au 30 décembre 2021 par un contractuel - rémunération selon expérience professionnelle comprise entre 1 539 € et 1 655 € bruts mensuels
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : CV + LM
Date limite de dépôt de candidature :	22 octobre 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Mission :

Effectuer seul ou sous le contrôle du responsable du conservatoire des Vindrins des travaux agricoles en lien avec l'élevage de faisans et perdrix grise et la gestion quotidienne du conservatoire des Vindrins.

Activités principales :

- Entretien général des locaux (bâtiments et abords) et du site (fauchage, désherbage, plantation, semis) ;
- Contrôle et gestion des volières, systèmes hydrauliques, abreuvoirs, mangeoires ;
- Tournée de contrôle des cabanes d'élevage des faisandeaux (chauffage, soins divers, évolution des parcours) ;
- Gestion et entretien des équipements et matériels ;
- Fabrication de dispositifs de capture ou de marquage d'animaux ;
- Manipulation d'oiseaux d'âges différents pour la contention, le transport ou la pose d'équipements ;
- Mise en œuvre de travaux agricoles divers ;
- Participation, dès que de besoin, à l'ensemble des activités conduites par le service des domaines d'intérêt national.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Membres de l'équipe du SDIN en particulier : conservatoire des Vindrins ;
- Chef de cultures ;
- Garde particulier ;
- Autres agents de l'OFB assurant l'intérim sur le site de Saint Benoît

Relations externes :

- Fédérations départementales des chasseurs ;
- Gestionnaires de territoires ;
- Fournisseurs de matériel (prestataires/livreurs) ;
- Acteurs locaux (voisins, chasseurs, agriculteurs).

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Consignes et règles d'hygiène et de sécurité, y compris vis à vis du public et risques professionnels ;
- Techniques de maintenance et d'entretien du territoire et du matériel (dont règles de sécurité liées à son utilisation) ;
- Conditions d'utilisation, de transport et de stockage des produits d'entretien et de leurs effets ;
- Notions de secourisme (gestes de première urgence) ;
- Techniques opérationnelles liées aux travaux ;
- Bonne connaissance de la faune sauvage et du milieu agricole.

Savoir-faire opérationnel :

- Organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques, matérielles ;
- Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan ou d'un programme de travail ;
- Appliquer les règles de sécurité dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits ;
- Relever les incidents ou dysfonctionnements et en alerter les responsables ;
- Gérer les déchets produits à l'issue de l'entretien ou des travaux ;
- Entretien des outils et équipements mis à sa disposition.

Savoir-être professionnel :

- Qualités relationnelles ;
- Travail en équipe.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Travail en extérieur pour l'entretien extérieur ;
- Travail seul ou en équipe ;
- Nombreux déplacements à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu d'intervention ;
- Travail le week-end et jours fériés ;
- Port de vêtements professionnels adaptés y compris équipements de protection individuelle ;
- Risques professionnels (utilisation de matériel tranchant, bruyant, maniement de produits toxiques, manutention, exposition à la chaleur etc...) ;
- Pénibilité physique : station debout prolongée ;
- Horaires susceptibles de varier avec les saisons ou rythme soutenu lors des pics de production.